

Micro parcelles en taillis à courte rotation



Biodiversité

Citoyenneté

DESCRIPTION

Implantation d'essences à croissance rapide en vue de produire du bois valorisable (énergie, litière, paillage végétal...). Récolte tous les 12 ans en moyenne.

OBJECTIFS

Economique : occuper et rentabiliser des délaissés y compris de petites surfaces souvent inadaptées à d'autres valorisations. Alimenter une chaufferie bois.

Biodiversité : favoriser une expression et un développement de la biodiversité en créant des zones de quiétude. Servir de couvert (habitat et refuge), de ressources alimentaires (directes et support) à la faune. Diversifier les éléments fixes du paysage.

Environnement / paysage : contribuer à la qualité des eaux, rompre la monotonie du paysage, le diversifier. Contribuer à produire une ressource locale, stocker du carbone.

CONDITIONS

Surface en maîtrise foncière.

Une fiche technique précise les conditions de l'implantation qui fait l'objet d'un conseil conjoint de la FDC 71 et du Centre régional de la propriété forestière (Annexe 4).

Aménagement du territoire

Développement durable

Environnement

Chasse

En phase de test - Venez participer !

MISE EN ŒUVRE DE MICRO PARCELLES EN TCR

L'implantation de taillis en courte rotation (TCR) vise ici essentiellement des espaces délaissés de par leur situation ou leur conformation, ou volontairement implantés en vue de produire du bois énergie.

Un TCR consiste en l'implantation d'une formation boisée, le plus généralement productive de bois biomasse. Hors parcellaire agricole, l'objectif recherché est une production de bois à long terme concernant plusieurs rotations.

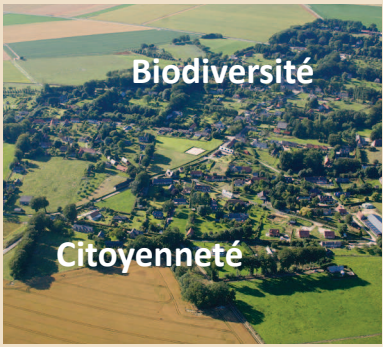
La durée d'implantation d'une telle formation boisée est en moyenne de 10 à 12 ans. C'est la durée optimale, pour certaines essences à croissance rapide pour produire une quantité de bois récoltable et rentable. Les arbres produisant l'essentiel de leur fertilité, plusieurs récoltes peuvent être réalisées avec le même espace de temps. Toutefois, il convient de souligner que si des terres peu productives sont consacrées à l'implantation de TCR, la croissance moyenne des essences peut en être affectée par rapport aux modèles développés.

Par ailleurs, il existe également des taillis très courte rotation (TTCR) destinés à une production de biomasse sur une période réduite de 3 à 4 années ; les TTCR ne sont pas concernés par cette fiche.

Les techniques d'implantation et les essences utilisées sont développées dans l'annexe 4. Ces recommandations ont fait l'objet d'un travail conjoint avec le Centre régional de la propriété forestière de Bourgogne-Franche-Comté.

FINANCEMENT

L'achat des plants et leur implantation peuvent faire l'objet d'une recherche d'aide financière par la collectivité et/ou la FDC 71.



Biodiversité

Citoyenneté



Aménagement du territoire



Développement durable



Environnement

Chasse



Source photos : Romain LACHEZE - CRPF (©CRPF)



Le Taillis à Courte Rotation (TCR)

✧ Itinéraire technique ✧

Le TCR est une culture intensive d'arbre rejetant de souche installée pour la production de bois. Les arbres sont récoltés tous les 10 à 12 ans pour être valorisés en bois d'industrie (papèterie, trituration), en biomasse pour l'énergie ainsi qu'en litière ou paillage végétal.

L'itinéraire technique se concentre essentiellement sur les 2 ou 3 premières années et la réussite de l'installation est cruciale. Après la première coupe, les arbres rejettent et drageonnent abondamment et se régénèrent donc facilement et spontanément sans intervention.

Les essences appropriées.

En Bourgogne-Franche Comté, les essences permettant d'obtenir des résultats satisfaisants pour la création de TCR sont principalement les saules, le peuplier et le Robinier faux acacia plus communément appelé « acacia ». Ces essences héliophiles (grand besoin de lumière) ont une croissance rapide et sont assez peu exigeantes vis-à-vis de la nature du sol. Les saules et peupliers seront à favoriser sur des sols bien alimentés en eau car sensible au stress hydrique et à contrario le robinier ne supportant pas l'excès d'eau, il sera réservé aux sols plus pauvres et plus secs.

Préparation du sol.

Une pousse rapide des arbres étant recherchée, des travaux de préparation sont nécessaires afin de permettre une bonne installation et une bonne croissance des plants dès la plantation.

Afin de supprimer les adventices et décompacter le sol, un labour profond devra être réalisé avec une reprise de labour au cover-crop ou herse, idéalement en plusieurs passages, afin d'émietter la surface du sol. Un dernier travail du sol en mars juste avant la plantation permettra de limiter au départ la concurrence des adventices avec les jeunes plants. Une fertilisation est possible pour assurer un bon démarrage (100 à 150 unités/ha).

Matériel végétal.

Pour les saules et peupliers, la plantation sera réalisée avec des boutures ligneuses non racinées d'environ 20 à 30 cm de long et de 1 cm de diamètre minimum. L'aulne glutineux peut également être utilisé avec des plants racines nues.

La plantation.

En TCR, la plantation se réalise selon une densité comprise entre 1500 et 3000 plants/ha, à raison de 3 ou 4 m entre lignes pour permettre le passage d'un tracteur et 1 à 2 m d'espacement entre plants sur la ligne. Selon la surface à planter, la plantation pourra être réalisée manuellement à la pioche ou mécaniquement à l'aide d'une machine à planter. Le semis de robinier peut être réalisé manuellement à la volée ou au semoir agricole.

Les protections contre le gibier ne sont en général pas nécessaires car la forte densité et la croissance juvénile rapide de ces essences minimisent les risques de dégâts importants.

Entretien de plantation.

En fonction de la concurrence des adventices, il est parfois nécessaire réaliser un dégagement mécanique des interlignes. Cet entretien peut être combiné si nécessaire avec un passage localisé autour du plant à l'aide d'une débroussailluse.

Dans la majorité des cas, les entretiens ne sont pas nécessaires car la croissance des plants est rapide.

Récolte.

La récolte s'effectue en hiver après la chute des feuilles, de novembre à février. En revanche il faut veiller à intervenir sur un sol portant. L'abattage est manuel ou mécanisé (pelleteuse hydraulique équipée d'une cisaille). La mise en plaquette (déchiquetage) peut se concevoir soit sur coupe avec une déchiqueteuse automotrice, soit bord de route après débardage des arbres entier. Pour les petites parcelles où l'abattage mécanisé n'est pas envisageable pour des raisons techniques ou économiques (très petites parcelles, pentes importantes...), l'abattage peut être fait manuellement à la tronçonneuse. Les tiges sont ensuite rassemblées entières à l'aide d'un porteur ou d'un tracteur agricole avec une remorque forestière puis entreposées en bordure de route pour être déchiquetées en plaquettes forestières. Avec un objectif de bois énergie, il est conseillé d'attendre quelques mois avant de broyer pour obtenir un premier séchage et donc une plaquette moins humide.

Potentiel de production.

Les études menées font état d'une production moyenne de 8,5 tonnes MS/ha/an dans les meilleures situations sur des révolutions de 10 ans et de l'ordre de 6 tonnes MS/ha/an dans des situations moins favorables.



TCR de Robinier âgé de 5 ans – Bruno BORDE – CRPF Bourgogne-Franche-Comté ©CNPF



Récolte TCR – Bruno BORDE - CRPF Bourgogne-Franche-Comté ©CNPF